



MINISTÈRE  
DES SOLIDARITÉS  
ET DE LA SANTÉ

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**Prenez  
aussi soin  
de  vous.**

Depuis le 4 janvier,  
**tous les professionnels de santé de plus de 50 ans  
ou présentant des comorbidités**  
peuvent se faire vacciner contre la Covid-19

Pour retrouver la liste des centres de vaccination près de chez vous,  
rendez-vous sur [sante.fr](https://sante.fr)